



Bulletin Officiel

N° 3788 Jeudi 10 Février 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

تذكيي لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 3

AVIS D NOTATION

FITCH CONFIRME LA NOTE NATIONALE 'BB+(TUN)'
D'ATTIJARI LEASING 4

AVIS DES SOCIETES

PROJET DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'AGE

SOCIETE MAGASIN GENERAL 5

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE MAGASIN GENERAL 5

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR
PIPELINES -SOTRAPIL- 6

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31/12/2010 :
- MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
- MAXULA PLACEMENT SICAV
- STRATEGIE ACTIONS SICAV

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant
appel public à l'épargne

COMMUNIQUE DU CMF

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقاً لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الآجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

AVIS DE NOTATION *

Fitch confirme la note nationale 'BB+(tun)' d'Attijari Leasing

Fitch Ratings - Londres/Tunis – 9 février 2011 : Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+(tun)' et la note nationale à court terme à 'B(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Cette décision fait suite à la confirmation des notes de la banque marocaine Attijariwafa Bank (voir communiqué séparé en date du 9 février 2011).

Le capital d'Attijari Leasing est détenu, à 65,3% par la filiale tunisienne d'AWB, Attijari Bank Tunisie (ABT), elle-même contrôlée à 54,6% par la holding Andalucarthage dont les actionnaires sont AWB ('BB+', perspective stable) à hauteur de 83,7% et Grupo Santander (16,3%).

Fitch pense qu'il existe une forte volonté de la part d'ABT et, en dernier ressort, d'AWB d'apporter leur soutien à Attijari Leasing en cas de nécessité. Fitch observe qu'AWB a la capacité de soutenir Attijari Leasing compte tenu de la faible taille de cette dernière comparée à AWB. Le bilan d'Attijari Leasing et ses fonds propres représentent respectivement 0,4% et 0,7% de ceux d'AWB.

Les notes d'Attijari Leasing s'établissent comme suit :

Note nationale à long terme: confirmée à 'BB+(tun)'; perspective stable

Note nationale à court terme: confirmée à 'B(tun)'

Note de dette senior : confirmée à 'BB+(tun)'

Note des 20 Mio TND de titres subordonnés : confirmée à 'B+(tun)'

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fitchratings.com

Les critères applicables 'Global Financial Institutions Rating Criteria', en date du 13 août 2010, 'Short-term Ratings Criteria for Corporate Finance', en date du 2 novembre 2010, 'National Ratings Criteria', en date du 19 janvier 2011, 'Finance and Leasing Companies Criteria', en date du 30 décembre 2009 sont disponibles sur www.fitchratings.com.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci.

Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun)» pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

Critères applicables et rapports associés :

[Global Financial Institutions Rating Criteria](#)

[Short-Term Ratings Criteria for Corporate Finance](#)

[National Ratings Criteria](#)

[Finance and Leasing Companies Criteria](#)

TOUTES LES NOTES DE CREDIT DE FITCH SONT SOUMISES A CERTAINES RESTRICTIONS ET CLAUSES DE RESPONSABILITE. VEUILLEZ EN PRENDRE CONNAISSANCE EN SUIVANT CE LIEN : [HTTP://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](http://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS). DE PLUS, LES DEFINITIONS DES NOTES DE FITCH ET LEURS CONDITIONS D'UTILISATION SONT DISPONIBLES SUR LE SITE PUBLIC DE L'AGENCE, WWW.FITCHRATINGS.COM. LES NOTES PUBLIEES, LES CRITERES ET LES METHODOLOGIES SONT EGALEMENT DISPONIBLES SUR CE SITE, A TOUT MOMENT. LE CODE DE CONDUITE DE FITCH, SES REGLES EN MATIERE DE CONFIDENTIALITE, DE CONFLITS D'INTERETS, DE SEPARATION VIS-A-VIS DES SOCIETES AFFILIEES, DE CONFORMITE, AINSI QUE TOUTES AUTRES REGLES ET PROCEDURES APPROPRIEES, SONT EGALEMENT DISPONIBLES DANS LA SECTION « CODE DE CONDUITE » DE CE SITE.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

SOCIETE MAGASIN GENERAL
Siège Social : 24, avenue de France 1000 Tunis

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en date du 24 février 2011.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le **Judi 24 Février 2011 à 10 H** au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis sur convocation du Conseil d'Administration et ce conformément à l'Article 276 du Code des Sociétés Commerciales et aux statuts de la société.

Mise au vote, cette résolution

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'extension de l'objet social, l'Assemblée Générale Extraordinaire approuve le dit rapport et décide :

✓ D'étendre l'objet social de la société pour couvrir la vente en gros et en demi gros et la Constitution d'une centrale de référencement et d'achat

✓ De modifier le 1er tiré de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social comme suit :

« - L'importation, l'exportation, l'achat, la transformation, le conditionnement, le transit, **la vente en gros, demi gros** et en détail et la représentation commerciale, des produits de tout genre et notamment, tous produits agricoles, alimentaires, de consommation domestique, d'équipements et assimilés. »

✓ D'ajouter à l'article 2 des statuts un 2ème tiré comme suit :

« - L'achat, le stockage, la vente et la livraison de tous produits à des prix et conditions préférentiels pour le compte des sociétés du Groupe Magasin Général et des commerçants distributeurs en gros ou en détail ou franchisés ».

Mise au vote, cette résolution

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif au transfert du siège social de la société, l'Assemblée Générale Extraordinaire approuve le dit rapport et décide :

✓ De transférer le siège social de la société au 28 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis et ce à compter du 07 Mars 2011.

✓ De modifier l'article 4 des statuts comme suit:

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL – SUCCURSALES (NOUVEAU)

« Le siège social est fixé à Tunis, 28, rue Mustapha Kamel Atatürk. Il peut être transféré en tout autre endroit sur décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le conseil d'administration a la faculté de créer partout où il le juge utile des succursales, agences et bureaux. »

Mise au vote, cette résolution

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire adopte les statuts de la société dans leur nouvelle version

Mise au vote, cette résolution

CINQUIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publication nécessaires.

Mise au vote, cette résolution

2011 - AS - 92

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE MAGASIN GENERAL
Siège Social : 24, avenue de France 1000 Tunis

La Société Magasin Général porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale extraordinaire se tiendra le **jeudi 24 février 2011 à 10 H**, au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Extension de l'objet social de la société;
- Transfert du siège social;
- Modification des statuts;
- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2011 - AS - 93

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 Tunis -

La Direction Générale de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL S.A » informe les actionnaires et le public que l'activité de la société a enregistré au cours du mois de janvier 2011 une évolution de 21,37% par rapport aux réalisations du mois de janvier 2010.

Toutefois il est à préciser qu'en raison du ralentissement de l'activité économique dans le pays et suite à la révision à la baisse des besoins des sociétés de distribution, le programme de transport du mois de février 2011 est en régression de 42% par rapport au mois de février 2010.

En dépit de cette diminution, l'activité cumulée de la SOTRAPIL à fin février 2011 enregistrera une légère baisse de l'ordre de 9% par rapport à la même période de l'année écoulée.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 94

AVIS

COURBE DES TAUX DU 10 FEVRIER 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,818%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,823%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,828%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,832%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,839%	997,235
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,842%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,869%	1 011,405
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,918%	1 001,367
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,947%	1 027,702
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,971%	1 072,161
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,983%	1 099,507
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,012%	1 070,297
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 007,765
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 076,113
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,820
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 105,058
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		998,763

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	135,789	135,800		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,883	11,885		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,217	1,218		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	32,763	32,766		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	44,952	44,955		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	155,016	153,985		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	608,994	604,690		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	127,607	126,721		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	124,732	124,399		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	112,577	112,459		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	110,222	110,059		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	98,184	97,296		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	160,211	159,684		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	93,430	92,592		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
15	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 230,850	1 227,382		
16	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	-	2 120,610		
17	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	110,266	112,31		
18	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	117,304	117,000		
19	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 132,445	1 140,840		
20	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	116,310	117,505		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,898	13,908		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 646,386	5 585,987		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 451,254	6 407,949		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,032	2,132		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,699	1,763		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	1,048	1,098		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	108,643	108,654
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,529	104,907	104,917
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,198	105,611	105,621
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,030	103,460	103,476
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,814	104,256	104,267
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	107,506	107,515
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	103,928	104,377	104,388
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	103,973	104,407	104,418
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,106	104,531	104,541
36	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	106,281	106,290
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	103,348	103,359
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,302	104,746	104,758
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	104,469	104,480
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	106,932	106,942
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,200	106,569	106,579
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	102,999	103,008
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	102,948	103,346	103,356
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	104,937	104,947
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	102,902	102,913
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	106,529	106,538
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	104,526	104,535
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	103,175	103,185
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,552	104,943	104,953
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	105,113	105,124
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	102,367	102,376

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,575	10,576
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	104,504	104,515
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,001	100,005
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	102,479	102,553
SICAV MIXTES								
56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	73,701	72,999
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	155,524	146,887	145,392
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 553,686	1 473,488	1 458,241
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	112,581	107,986	107,496
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	116,359	111,498	110,920
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	95,575	89,927	88,416
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	16,523	16,044	16,037
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	277,442	265,878	264,862
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	51,249	48,293	48,100
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 173,326	2 157,450
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	78,987	77,075	76,769
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	58,113	57,235	57,051
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	101,472	101,017
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	110,373	109,906
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	103,447	102,800
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,567	11,520
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,456	12,364
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	16,331	16,132
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	16,646	16,378
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	12,356	11,791	11,738
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	128,457	118,069	117,113
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	123,933	123,514
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	124,269	123,946
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	19,582	19,461
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,128	100,949
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,436	105,578
82	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	150,176	133,753	138,740
83	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,789	9,853
84	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	113,563	114,478
85	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	114,002	113,116
86	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,472	99,525
87	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,103	99,236
88	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	-	168,048
89	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	-	153,247
90	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	-	137,009
91	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	-	9 373,787
92	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	-	175,815
93	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	-	109,856
94	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 347,073	1 359,784
95	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	100,619	105,011
96	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	102,414	105,834
97	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	10 069,204	10 224,511

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du**

CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de North Africa International Bank -NAIB-, d'Alubaf International Bank -AIB-, de Tunisian Foreign Bank -TBF-, de Tunis International Bank -TIB- et Loan and Investment Co, de l'ouverture au public de FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF, FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF et FCP HÉLION MONEO et la fusion par absorption et la dissolution de la société UBCI Leasing. La liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
8. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
9.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
10. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
11. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
12. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
13. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
14. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis- Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 336 655
15.Electrostar		71 396 222
16.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelleville - 1082 TUNIS -	71 843 511
17.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba -Médenine 4100 BP 356	75 643 000
18. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
19. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
20. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
21. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
22. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530
23. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
24.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
25. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
26. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	70 836 570
27.Société d'Assurances "SALIM"		71 948 700
28. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I -1080 Tunis-	71 189 200
29. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	42, rue Ibn Charaf -1002 TUNIS-	71 789 733
30. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
31. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
32. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I -1080 Tunis-	71 766 900
33. Société Frigorifique et Brasserie de Tunis "SFBT"		71 189 200
34. Société Immobilière et de Participations "SIMPAP"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS- Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	71 840 869
35. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"		70 728 728
36. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
37. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
38. Société Magasin Général "SMG"	24, avenue de France -1000 TUNIS-	71 321 058
39. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
40. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
41. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
42. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard du 7 Novembre 1987 -2035 TUNIS- Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	70 837 000
43. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-		71 230 400
44. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640	71 713 100

	-1080 TUNIS-	
45. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	5, rue 8603, Z.I la Charguia I	71 770 300
46. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
47. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	Avenue Mohamed V – BP 29 , -1073 TUNIS-	71 904 911
48. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
49. Tunisie Lait	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
50. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
51. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
52. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
53. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
54. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
2.SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS- Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 841 322
5. Amen Project SICAF		71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Itihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis- Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	71 784 544
11.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"		
12.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
17. Banque Zitouna	90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS- Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 916
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"		71 333 400
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 843 900
29.Hannibal Lease S.A		71 964 600
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. Les Assurances des Crédits Commerciaux - Assurcrédit -	7, rue 8010 Montplaisir - 1002 TUNIS -	71 903 565
32. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE- Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -		71 950 800
36. Palm Beach Hotels Tunisia "PBHT"	Rue Jean Jacques Rousseau, Immeuble Babel Bloc C, 5 ^{ème} étage -1073 Montplaisir-	71 848 966

37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA- Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	71 797 433
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »		
41. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul- Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	72 285 330
42. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"		71 788 800
43. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitul, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale "SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	71 884 120
54. Société de services des Huileries		74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
60. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
61. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
62. Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel Palma Djerba, BP 245 -4116 AGHIR MIDOUN/DJERBA-	75 750 830
63. Société Djerba Aghir		
64. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
65. Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
66. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	1, Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
67. Société Générale des Supermarchés TOUTA	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis- Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	72 675 998
68. Société Groupe GMT « GMT »		73 246 355
69. Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE- Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 226 699
70. Société Hôtelière SAMARA		73 246 355
71. Société Hôtelière Mouradi Golf	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
72. Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
73. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
74. Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-		71 798 211
75. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
76. Société Hôtelière KURIAT Palace	Route touristique -4000 SOUSSE - BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 242 170
77. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA		73 246 355
78. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
79. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
80. Société Industrielle de Textile "SITEX"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
81. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
82. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
83. Société La Glace	Route du Kef , Km 5,6 -2011 DEN DEN-	71 647 500
84. Société Maille Club		78 638 499
85. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	

86. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
87.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
88.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
89.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
90.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
91.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
92.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
93.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
94.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
95.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
96.Société Tunisienne d'Assurances Vie & de Capitalisation "AMINA"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
97.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center - 2080 ARIANA-	71 231 172
98.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
99.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
100.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
101.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
102.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
103.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
104. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
106. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
107.Tunisian Qatari Bank "TQB" (ex BTQI)	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 - 1080 TUNIS-	71 713 555

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES OPCVM			
LISTE DES SICAV ET FCP			
	OPCVM	Gestionnaire	Adresse
1	ARABIA SICAV	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
2	FCP IRADETT 100	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
3	FCP IRADETT 20	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
4	FCP IRADETT 50	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
5	FCP IRADETT CEA	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
6	FCP SALAMETT CAP	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
7	FCP SALAMMET PLUS	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
8	SANADETT SICAV	AFC	4, rue 7036 El Menzah IV
9	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette Mutuelleville-1002 Tunis
10	AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
11	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
12	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
13	SICAV AMEN	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
14	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest Rue du Lac Neuchatel Les Berges du Lac
15	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih Rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih Rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih Rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis

18	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih Rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis
19	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis
21	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis
24	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V 1002 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	Boulevard principal - Angle rue Malawi et rue Turkana - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis
26	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	Boulevard principal - Angle rue Malawi et rue Turkana - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis
27	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	Boulevard principal - Angle rue Malawi et rue Turkana - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis
28	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	Boulevard principal - Angle rue Malawi et rue Turkana - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis
29	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	Boulevard principal - Angle rue Malawi et rue Turkana - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis
30	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	27 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
31	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	28 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
32	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	29 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
33	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	30 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
34	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	31 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
35	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	32 Bis, Rue du Liban Lafayette 1002 Tunis
36	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
37	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
38	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
39	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
40	MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	Immeuble GAT 6ème étage-92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
41	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	16, Av Jean Jaurès -1001 TUNIS
42	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	25, rue du Docteur Calmette Mutuelleville-1002 Tunis
43	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	25, rue du Docteur Calmette Mutuelleville-1002 Tunis
44	FCP FINA 60	FINACORP	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac 1053 Tunis
45	FINA O SICAV	FINACORP	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac 1053 Tunis
46	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	17, Rue du Libéria - 1002 Tunis
47	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	17, Rue du Libéria - 1002 Tunis
48	FCP HÉLION MONEO	HELION CAPITAL	17, Rue du Libéria - 1002 Tunis
49	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	1, Rue Kamel ATTATURK 1000, Tunis

50	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
51	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
52	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
53	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
54	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
55	MAC EL HOUDA FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
56	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	Green Center Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance Les Berges du Lac 1053 Tunis
57	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
58	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
60	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
61	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
62	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
63	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Lémam. Centre NAWREZ -BLOC B6-bureau 2.2- Les berges du Lac 2045 Tunis
64	SICAV CROISSANCE	SBT	2, rue de Turquie 1001 TUNIS
65	SICAV RENDEMENT	SBT	2, rue de Turquie 1001 TUNIS
66	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	11,rue Abderr.AZZAM-CPX K.PACHA 1002 Tunis
67	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
69	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.
70	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis Belvédère
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis Belvédère
72	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar 1002 Tunis Belvédère

73	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	STB, 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
74	SICAV AVENIR	STB MANAGER	STB, 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
75	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	STB, 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
76	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	STB, 34 Rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
77	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez Rue du Lac Lemn Bloc C - Les Berges du Lac 1053 Tunis
78	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez Rue du Lac Lemn Bloc C - Les Berges du Lac 1053 Tunis
79	AL HIFADH SICAV	TSI	32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID 2080 Tunis
80	FCP KOUNOUZ	TSI	32, rue Hédi Karray – Immeuble STUSID 2080 Tunis
81	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
82	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
83	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
84	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
85	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
86	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
87	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
88	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
89	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	3, rue Jenner, Place d'Afrique 1002 Tunis Belvédère
90	HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	3, rue Jenner, Place d'Afrique 1002 Tunis Belvédère
91	SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	3, rue Jenner, Place d'Afrique 1002 Tunis Belvédère
92	UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	3, rue Jenner, Place d'Afrique 1002 Tunis Belvédère
93	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	Imm. Maghrebria Tour A tunis Carthage cedex 1080
94	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	Imm. Maghrebria Tour A tunis Carthage cedex 1081
95	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	Imm. Maghrebria Tour A tunis Carthage cedex 1082
96	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	Imm. Maghrebria Tour A tunis Carthage cedex 1083
97	TUNISIAN EQUITY FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ème etg Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble yosr Appart 9 et 10 Rue du Lac Victoria 1053 Les Berges du Lac

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	88, avenue Hédi CHAKER – 1002 Tunis
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Mak Crown Rue du Lac Léman Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
15	TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats Financiers Arrêtés au 31/12/2010

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2010, qui font apparaître un actif net de 15.258.045 dinars pour un capital de 14.720.753 dinars et une valeur liquidative égale à 105,986 dinars par action.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 31 décembre 2010,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2010.

Toutefois, nous vous informons que les actifs de MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV, s'élevant au 31 décembre 2010 à 15.292.839 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 13.127.343 dinars, soit 85,84% de valeurs mobilières et de 2.155.728 dinars, soit 14,10% de liquidités et quasi liquidités.

Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux respectivement égaux à 80% et 20%.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(Unité : en D.T.)

	NOTE	AU 31/12/2010	AU 31/12/2009
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	13 127 343	14 060 873
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		468 885	944 924
b - Obligations et valeurs assimilées		12 658 458	13 115 949
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	2 155 728	5 572 052
a - Placements monétaires		1 637 661	4 496 102
b - Disponibilités		518 067	1 075 950
AC 3 - Créances d'exploitation		3 536	2 511
a - Dividendes et intérêts à recevoir		3 536	2 511
b - Titres de créances échus		0	0
AC 4 - Autres actifs		6 232	7 601

a - Débiteurs divers		6 232	7 601		
c - Immobilisations nettes		0	0		
TOTAL ACTIF		15 292 839	19 643 037		
<u>PASSIF EXIGIBLE</u>					
PA 1 - Opérateurs créditeurs		33 465	36 897		
PA 2 - Autres créditeurs divers		1 329	1 674		
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		34 794	38 571		
<u>ACTIF NET</u>		15 258 045	19 604 466		
CP 1 - Capital		14 720 753	18 873 539		
CP 2 - Sommes distribuables		537 292	730 927		
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		549	2		
b - Sommes distribuables de l'exercice		536 743	730 925		
ACTIF NET		15 258 045	19 604 466		
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		15 292 839	19 643 037		
ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010 (Unité : en D.T.)					
	NOTE	DU 01/10/2010 AU 31/12/2010	DU 01/01/2010 AU 31/12/2010	DU 01/10/2009 AU 31/12/2009	DU 01/01/2009 AU 31/12/2009
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	164 229	708 363	168 222	725 858
a. Dividendes		0	30 104	0	35 397
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		164 229	678 259	168 222	690 461
c. Revenus des autres valeurs		0	0	0	0
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	17 176	113 120	60 516	254 753
a. Revenus des bons du Trésor		0	10 977	8 158	79 126
b. Revenus des billets de trésorerie		0	0	0	0
c. Revenus des certificats de dépôt		3 122	18 201	0	27 427
d. Intérêts sur comptes courants		4 364	17 283	2 915	11 139
e. Revenus des autres placements monétaires		9 690	66 659	49 443	137 061
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		181 405	821 483	228 738	980 611
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-25 156	-111 806	-30 630	-126 087

REVENU NET DES PLACEMENTS	156 249	709 677	198 108	854 524
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-8 539	-35 889	-9 548	-38 385
RESULTAT D'EXPLOITATION	147 710	673 788	188 560	816 139
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation	-70 433	-137 045	-161 703	-85 214
SOMMES DISTRIBUABLES	77 277	536 743	26 857	730 925
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	70 433	137 045	161 703	85 214
RESULTAT NON DISTRIBUABLE	22 271	2 994	1 767	20 892
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-3 241	61 312	-17 605	31 752
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées/cessions de titres	28 161	-50 143	21 019	-2 485
Frais de négociation	-2 649	-8 175	-1 647	-8 375
RESULTAT NET DE LA PERIODE	169 981	676 782	190 327	837 031
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010 (Unité : en D.T.)				
NOTE	DU 01/10/2010 AU 31/12/2010	DU 01/01/2010 AU 31/12/2010	DU 01/10/2009 AU 31/12/2009	DU 01/01/2009 AU 31/12/2009
AN 1 - <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	169 981	676 782	190 327	837 031
a - Résultat d'exploitation	147 710	673 788	188 560	816 139
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-3 241	61 312	-17 605	31 752
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	28 161	-50 143	21 019	-2 485
d - Frais de négociation de titres	-2 649	-8 175	-1 647	-8 375
AN 2 - <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	-730 927	0	-670 794
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-1 982 843	-4 292 276	-5 192 949	2 232 766
a - Souscriptions	11 636 107	69 925 069	17 397 784	58 255 374
- Capital	11 043 700	67 202 600	16 479 300	55 867 000
- Régularisation des sommes non distribuables	241 155	1 445 435	365 672	1 235 981
- Régularisation des sommes distribuables	351 252	1 277 034	552 812	1 152 393
- Droits d'entrée	0	0	0	0
b - Rachats	-13 618 950	-74 217 345	-22 590 733	-56 022 608
- Capital	-12 914 000	-71 269 600	-21 401 100	-53 598 600
- Régularisation des sommes non distribuables	-283 194	-1 534 215	-475 118	-1 186 403
- Régularisation des sommes distribuables	-421 756	-1 413 530	-714 515	-1 237 605

- Droits de sortie	0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 812 862	-4 346 421	-5 002 622	2 399 003
AN 4 - ACTIF NET				
a - Début de période	17 070 907	19 604 466	24 607 088	17 205 463
b - Fin de période	15 258 045	15 258 045	19 604 466	19 604 466
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS				
a - Début de période	162 666	184 633	233 851	161 949
b - Fin de période	143 963	143 963	184 633	184 633
VALEUR LIQUIDATIVE	105,986	105,986	106,181	106,181
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	0,99%	3,54%	0,91%	3,84%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2001 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE N°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 31 décembre 2010.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 31 décembre 2010 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT

3.1. PORTEFEUILLE TITRES :

Le portefeuille titres est arrêté au 31 décembre 2010 à 13.127.343 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2010	% DE L'ACTIF
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire ATL 2007-1	50	2.001	2.036	0,01
* Emprunt obligataire ATL 2008-1	100	6.001	6.185	0,04
* Emprunt obligataire BTE 2009	100	9.000	9.112	0,06
* Emprunt obligataire BTE 2009	100	9.000	9.112	0,06
* Emprunt obligataire BTE 2009	4.900	436.590	442.171	2,89
* Emprunt obligataire CIL 2009-1	1.600	128.000	130.546	0,85
* Emprunt obligataire CIL 2010-1	5.000	500.000	508.918	3,33
* Emprunt obligataire CIL 2010-2	5.000	500.000	503.475	3,29
* Emprunt obligataire GL 2003-2 F	180	3.602	3.787	0,03
* Emprunt obligataire HL 2008-1	5.000	300.000	310.617	2,03
* Emprunt obligataire HL 2009-1	3.000	240.000	244.542	1,60
* Emprunt obligataire MEUBLATEX 2010-B	1.500	150.000	154.438	1,01
* Emprunt obligataire PANOBOIS 2007-C	500	50.000	51.895	0,34
* Emprunt obligataire TL 2006-1	100	2.000	2.013	0,01

* Emprunt obligataire TL 2007-2 F	300	18.180	19.011	0,13
* Emprunt obligataire TL 2007-2 F	300	18.180	19.011	0,13
* Emprunt obligataire TL 2008-1	100	6.001	6.159	0,04
* Emprunt obligataire TL 2008-1	100	6.000	6.158	0,04
* Emprunt obligataire TL 2008-1	200	12.001	12.317	0,08
* Emprunt obligataire TL 2009-1	300	24.000	25.043	0,16
* Emprunt obligataire TL 2009 (Emprunt subordonné)	100	8.000	8.097	0,05
* Emprunt obligataire TL 2009 (Emprunt subordonné)	100	8.000	8.097	0,05
* Emprunt obligataire TL 2009 (Emprunt subordonné)	4.150	332.000	336.029	2,20
* Emprunt obligataire UIB 2009/1	100	9.500	9.705	0,06
* Emprunt obligataire UIB 2009/1	1.000	95.000	97.046	0,64
* Emprunt obligataire UIB 2009/1	100	9.500	9.705	0,06
* Emprunt subordonné ATL 2008	10.000	1.000.000	1.020.252	6,67
* Emprunt subordonné CIL 2008	3.000	300.000	316.733	2,07
* Emprunt subordonné TL 2007	5.000	200.000	204.725	1,34
* Emprunt subordonné TL 2007	200	8.001	8.190	0,05
* Emprunt subordonné TL 2007	2.000	80.800	82.492	0,54
		4.471.357	4.567.617	29,86
- F.C.C. :				
* FCC-BIAT 1 - P201	300	300.000	301.832	1,97
* FCC-BIAT 2 - P301	300	300.000	301.989	1,98
		600.000	603.821	3,95
- B.T.A. :				
* B.T.A. 5,25% mars 2016	100	103.530	106.060	0,69
* B.T.A. 5,50% mars 2019	300	306.240	316.432	2,07
* B.T.A. 5,50% mars 2019	300	306.840	316.982	2,07
* B.T.A. 5,50% mars 2019	100	104.330	107.149	0,70
* B.T.A. 5,50% mars 2019	300	306.090	316.294	2,07
* B.T.A. 5,50% mars 2019	300	306.690	316.845	2,07
* B.T.A. 5,50% mars 2019	300	306.390	316.569	2,07
* B.T.A. 5,50% mars 2019	300	306.540	316.707	2,07
* B.T.A. 5,50% mars 2019	500	521.500	535.527	3,50
* B.T.A. 5,50% mars 2019	100	104.030	106.901	0,70
		2.672.180	2.755.466	18,01
* B.T.A. 6,75% juillet 2017	1.500	1.650.000	1.677.229	10,97
* B.T.A. 6,75% juillet 2017	500	557.500	560.090	3,66
* B.T.A. 6,00% mars 2012	216	218.592	226.487	1,48
* B.T.A. 6,90% mai 2022	352	380.160	391.717	2,56
* B.T.A. 7,00% février 2015	40	43.120	44.157	0,29
* B.T.A. 7,00% février 2015	20	21.300	22.041	0,14
* B.T.A. 7,00% février 2015	260	266.968	276.545	1,81
* B.T.A. 7,00% février 2015	19	20.900	21.356	0,14
* B.T.A. 7,00% février 2015	59	63.130	65.346	0,43
* B.T.A. 7,00% février 2015	13	13.845	14.377	0,09
* B.T.A. 7,00% février 2015	20	21.300	22.108	0,15
* B.T.A. 7,00% février 2015	24	25.800	26.442	0,17
* B.T.A. 7,00% février 2015	81	89.100	91.042	0,60
* B.T.A. 7,00% février 2015	185	200.725	206.300	1,35
* B.T.A. 7,00% février 2015	328	331.280	345.770	2,26
* B.T.A. 7,50% avril 2014	54	58.050	60.122	0,39
* B.T.A. 7,50% avril 2014	100	107.500	111.338	0,73
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	20	22.000	22.254	0,15
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	10	11.030	11.151	0,07
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	12	13.140	13.261	0,09
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	30	32.850	33.352	0,22
		6.820.470	6.997.951	45,76
- B.T.Z. :				
* B.T.Z. C01 11 octobre 2016	100	55.030	70.222	0,46
* B.T.Z. C02 11 octobre 2016	100	54.780	70.056	0,46
* B.T.Z. C03 11 octobre 2016	100	54.530	69.891	0,46
* B.T.Z. C04 11 octobre 2016	400	217.120	278.900	1,82

		381.460	489.069	3,20
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		12.273.287	12.658.458	82,77
TITRES OPCVM :				
* SICAV ENTREPRISE	2.033	207.632	212.983	1,39
* FCP PROPARGO	200	200.000	255.902	1,68
TOTAL TITRES OPCVM		407.632	468.885	3,07
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		12.680.919	13.127.343	85,84

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES :

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 31 décembre 2010, 164.229 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/10/10 Au 31/12/10	Du 01/10/09 Au 31/12/09
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	164.229 D	168.222 D
- Revenus des placements et autres valeurs	0	0
- Revenus des titres OPCVM	0	0
	<u>164.229 D</u>	<u>168.222 D</u>

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2010 à 2.155.728 dinars, détaillée comme suit :

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COÛT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2010	% DE L'ACTIF
PLACEMENTS MONETAIRES :				
-PLACEMENTS BANCAIRES :				
- CP BIAT 01/03/2011	100	100.000	100.145	0,65
- CP BIAT 01/03/2011-2	100	100.000	100.145	0,65
- CP BIAT 24/02/2011	100	100.000	100.166	0,65
- CP BIAT 24/02/2011-1	100	100.000	100.166	0,66
- CT BIAT 09/10/2012	100	100.000	100.958	0,66
- CT BIAT 17/12/2012	300	300.000	300.686	1,97
- CT BIAT 23/10/2012-1	500	500.000	504.135	3,30
- CP BIAT 11/02/2011	130	130.000	130.291	0,85
- CT BIAT 03/12/2012	100	100.000	100.376	0,66
- CT BIAT 14/11/2012	100	100.000	100.593	0,66
		<u>1.630.000</u>	<u>1.637.661</u>	<u>10,71</u>
TOTAL DES PLACEMENTS MONETAIRES		1.630.000	1.637.661	10,71
DISPONIBILITES		518.067	518.067	3,39
TOTAL GENERAL		2.148.067	2.155.728	14,10

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Le total de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à 17.176 dinars, représentant le montant des intérêts courus, détaillé comme suit :

	Du 01/10/10 Au 31/12/10	Du 01/10/09 Au 31/12/09
- Revenus des bons du Trésor	0	8.158 D
- Revenus des billets de trésorerie	0	0
- Revenus des certificats de dépôt	3.122 D	0

- Revenus des comptes de dépôt	4.364 D	2.915 D
- Revenus des autres placements monétaires	<u>9.690 D</u>	<u>49.443 D</u>
	17.176 D	60.516 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au 31 décembre 2010, comme suit :

Capital au 30 septembre 2010 :

- Montant	: 16.266.600 D
- Nombre de titres	: 162.666
- Nombre d'actionnaires	: 702

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	: 11.043.700 D
- Nombre de titres émis	: 110.437
- Nombre d'actionnaires nouveaux	: 185

Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	: 12.914.000 D
- Nombre de titres rachetés	: 129.140
- Nombre d'actionnaires sortants	: 140

Capital au 31 décembre 2010 :

- Montant	: 14.396.300 D
- Nombre de titres	: 143.963
- Nombre d'actionnaires	: 747

MAXULA PLACEMENT SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats Financiers Arrêtés au 31/12/2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de

D : 3.302.587, un actif net de D : 3.193.649 et un bénéfice de la période de D : 23.342.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	2 316 359
Obligations et valeurs assimilées		2 206 464
Tires des Organismes de Placement Collectif		109 895
Placements monétaires et disponibilités		949 775
Placements monétaires	5	949 600
Disponibilités		175
Créances d'exploitation		36 453
		36 453
TOTAL ACTIF		3 302 587

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	8	6 354
Autres créditeurs divers	9	102 584
TOTAL PASSIF		108 938

ACTIF NET		
Capital	12	3 108 966
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de la période		84 683
ACTIF NET		3 193 649
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 302 587

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10/2010 au 31/12/2010	Période du 28/12/2009 au 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres	6	20 158	52 506
Revenus des obligations et valeurs assimilées		20 158	48 954
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	3 552
Revenus des placements monétaires	7	12 105	41 202
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		32 263	93 708
Charges de gestion des placements	10	(7 475)	(21 747)
REVENU NET DES PLACEMENTS		24 788	71 961
Autres charges	11	(989)	(2 760)
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 799	69 201
Régularisation du résultat d'exploitation		13 096	15 482
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		36 895	84 683
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(13 096)	(15 482)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(457)	(1 133)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-	(1 894)
RESULTAT DE LA PERIODE		23 342	66 174

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10/2010 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 28/12/2009 au 31/12/2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	23 342	66 174
Résultat d'exploitation	23 799	69 201
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(457)	(1 133)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-	(1 894)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	717 283	2 127 475
Souscriptions		
- Capital	5 282 400	18 447 800
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 540)	(3 985)
- Régularisation des sommes distribuables	124 825	257 905
Rachats		
- Capital	(4 577 800)	(16 336 600)
- Régularisation des sommes non distribuables	3 127	4 778
- Régularisation des sommes distribuables	(111 729)	(242 423)
VARIATION DE L'ACTIF NET	740 625	2 193 649
ACTIF NET		
En début de période	2 453 024	1 000 000
En fin de période	3 193 649	3 193 649
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	24 066	10 000
En fin de période	31 112	31 112
VALEUR LIQUIDATIVE	102,650	102,650
TAUX DE RENDEMENT	0,71%	2,65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010, à D : 2.316.359, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2010	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		2 152 185	2 206 464	69,09%
Obligations				
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	150 000	154 626	4,84%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	200 000	206 598	6,47%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	200 000	206 246	6,46%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	150 000	153 400	4,80%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	100 000	100 430	3,14%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	51 479	1,61%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	257 397	8,06%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	100 000	101 408	3,18%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	200 000	203 482	6,37%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	100 000	100 011	3,13%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	120 000	120 014	3,76%
Bons du trésor assimilables				
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	101 111	3,17%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 564	0,17%
BTA 05-2022-6,9%	400	430 500	444 698	13,92%
Titres des Organismes de Placement Collectif		109 772	109 895	3,44%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	1 055	109 772	109 895	3,44%
Total		2 261 957	2 316 359	72,53%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 949.600 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif net
Dépôt à vue		948 615	949 600	29,73%
Banque Nationale Agricole		948 615	949 600	29,73%

Total général		948 615	949 600	29,73%
----------------------	--	----------------	----------------	---------------

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 20.158 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2010
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	
Revenus des obligations - intérêts	14 509
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - intérêts (BTA)	5 649
TOTAL	20 158

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10.2010 au 31.12.2010 à D : 12.105, et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts à vue, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2010
Intérêts des dépôts à vue	8 702
Intérêts des certificats de dépôt	1 909
Intérêts des billets de trésorerie	1 494
TOTAL	12 105

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 6.354 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

Maxula Bourse	4 259
Banque Nationale Agricole	2 095
Total	<u>6 354</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 102.584 et se détaille ainsi :

Sommes à régler sur achat 90 BTA Avril 2014	101 111
Redevance du CMF	320
Retenue à la source sur commissions	1 121
TCL	32
Total	<u>102 584</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D : 7.475 et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

Commission de gestion	5 011
Commission de dépôt et de distribution	2 464
Total	<u>7 475</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D : 989 et se détaille comme suit :

Redevance du CMF	835
TCL	80
Autres	74
Total	989

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 28 décembre 2009 au 31 Décembre 2010, se détaillent comme suit :

Capital initial

Montant	1 000 000
Nombre de titres	10 000
Nombre d'actionnaires	8

Souscriptions réalisées

Montant	18 447 800
Nombre de titres émis	184 478
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 348

Rachats effectués

Montant	(16 336 600)
Nombre de titres rachetés	(163 366)
Nombre d'actionnaires sortants	(930)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 133)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(1 894)
Régularisation des sommes non distribuables	793

Capital au 31-12-2010

Montant	3 108 966
Nombre de titres	31 112
Nombre d'actionnaires	426

STRATEGIE ACTIONS SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats Financiers Arrêtés au 31/12/2010

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2010.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 décembre 2010, font apparaître un total actif de 24 127 532 DT, un actif net de 23 737 378 DT pour 10 464 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 2 268,480 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 31 décembre 2010.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Mourad FRADI

STRATEGIE ACTIONS SICAV**BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2010	31/12/2009
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		12 369 825	11 163 435
Obligations et valeurs assimilées		401 537	793 850
Titres OPCVM		1 043 476	
	3.1	13 814 838	11 957 285
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	5 556 313	1 096 963
Disponibilités	3.3	4 756 381	1 849 420
		10 312 694	2 946 383
<u>Créances d'exploitations</u>			
<u>Autres actifs</u>			
TOTAL ACTIF		24 127 532	14 903 668
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	375 300	371 771
Autres créditeurs divers	3.5	14 854	4 623
TOTAL PASSIF		390 154	376 394
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.6	23 874 066	14 525 855
Sommes distribuables		<136 688>	1 419
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		<136 688>	1 419
ACTIF NET		23 737 378	14 527 274
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		24 127 532	14 903 668

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2010 AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 01/10/2009 au 31/12/2009	Du 01/01/2009 au 31/12/2009
Revenus du portefeuille-titres		4 855	411 061	11 658	400 177
Dividendes			381 531		353 511
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	4 855	29 530	11 658	46 666
Revenus des autres valeurs					
Revenus des placements monétaires	4.2	61 826	129 552	10 640	82 938
<i>Total des revenus des placements</i>		66 681	540 613	22 298	483 115
Charges de gestion des placements	4.3	155 505	<609 075>	<144 987>	<473 615>
Revenu net des placements		222 186	<68 462>	<122 689>	9 500
Autres produits					
Autres charges	4.4	<26 988>	<65 464>	<6 178>	<21 640>
Résultat d'exploitation		195 198	<133 926>	<128 867>	<12 140>
Régularisation du résultat d'exploitation		35 619	<2 762>	3 411	13 559
Sommes distribuables de la période		230 817	<136 688>	<125 456>	1 419
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<35 619>	2 762	<3 411>	<13 559>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<4 593 669>	<800 298>	437 685	2 156 849
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		2 364 537	4 384 752	459 880	1 193 513
Frais de négociation		<14 302>	<40 470>	<13 363>	<69 987>
Résultat net de la période		<2 048 236>	3 410 058	755 335	3 268 235

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2010 AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 01/10/2009 au 31/12/2009	Du 01/01/2009 au 31/12/2009
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		<2 048 236>	3 410 058	755 335	3 268 235
Résultat d'exploitation		195 198	<133 926>	<128 867>	<12 140>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<4 593 669>	<800 298>	437 685	2 156 849
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		2 364 537	4 384 752	459 880	1 193 513
Frais de négociation		<14 302>	<40 470>	<13 363>	<69 987>
Distributions de dividendes			<1 949>		<59 092>
Transactions sur le capital		<1 495 779>	5 801 995	505 986	1 012 362
Souscriptions		8 599 932	19 181 267	667 335	2 568 380
Capital		6 887 731	16 175 961	524 838	2 176 574
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		1 795 889	3 148 716	138 005	368 728
Régularisation des sommes distribuables		<83 688>	<143 410>	4 492	23 078
Rachats		<10 095 711>	<13 379 272>	<161 349>	<1 556 018>
Capital		<8 140 905>	<10 923 216>	<128 707>	<1 430 075>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<2 167 594>	<2 703 831>	<33 038>	<119 130>
Régularisation des sommes distribuables		119 307	141 178	<1 081>	<12 571>
Droit de sortie		93 481	106 597	1 477	5 758
Variation de l'actif net		<3 544 015>	9 210 104	1 261 321	4 221 505
Actif net					
En début de période		27 281 393	14 527 274	13 265 953	10 305 769
En fin de période		23 737 378	23 737 378	14 527 274	14 527 274
Nombre d'actions					
En début de période		11 127	7 685	7 408	7 163
En fin de période		10 464	10 464	7 685	7 685
Valeur liquidative		2 268,480	2 268,480	1 890,341	1 890,341

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2010 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	27 982	229 002	176 091	0,73%
AMEN BANK	1 000	50 286	77 234	0,32%
ARTES	8 260	99 473	101 003	0,42%
ASSAD	80 074	792 492	893 946	3,71%
ASTREE	1 225	29 188	96 457	0,40%
ATL	99 580	515 802	590 709	2,45%
ATTIJARI BANK	3 845	72 558	82 860	0,34%
ATTIJARI LEASING	13 871	439 927	641 437	2,66%
BH	31 329	941 418	921 793	3,82%
BNA	12 000	134 621	179 940	0,75%
CARTH.CEMENT DA 2010	7	0	0	0,00%
CARTHAGE CEMENT	56 568	128 709	187 975	0,78%
CIL	13 100	277 771	381 459	1,58%
ELECTROSTAR	39 000	386 185	273 000	1,13%
ENNAKL AUTOMOBILES	37 500	409 579	435 600	1,81%
ESSOUKNA	37 350	185 131	231 682	0,96%
G.I.F	106 172	1 070 622	908 832	3,77%
I.C.F	1 200	66 205	60 516	0,25%
LES CIMENTS DE BIZERTE	11 649	130 953	86 389	0,36%
MAGASIN GENERAL	1 640	159 177	230 707	0,96%
POULINA G H	54 220	443 954	502 836	2,08%
S.N.M.V.T	7 178	234 771	309 070	1,28%
SFBT	13 672	179 301	168 945	0,70%
SIMPAR	16 811	616 554	788 856	3,27%
SIMPAR NG 2010	2 526	92 961	110 260	0,46%
SITS	122 910	443 054	404 866	1,68%
SOMOCER	264 001	610 921	547 274	2,27%
SOPAT	74 892	195 486	263 695	1,09%
SOTETEL	10 884	204 753	199 177	0,83%
SOTRAPIL	7 199	78 134	81 745	0,34%
SOTUVER	48 001	338 053	382 280	1,58%
STAR	2 640	365 057	494 208	2,05%
STB	11 849	205 002	224 242	0,93%

TUNINVEST-SICAR	25 416	225 587	205 692	0,85%
TUNIS RE	8 988	127 923	133 885	0,55%
TUNISAIR	46 164	112 062	93 805	0,39%
TUNISIE LEASING	12 700	325 961	440 271	1,82%
UBCI	11 520	409 559	461 088	1,91%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 328 192	12 369 825	51,28%

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
--	-------------------------	---------------------------	------------------------	----------------

B- Titres OPCVM

MAXULA INVEST SICAV	6 550	677 759	682 287	2,83%
FCP SMART EQUITY	155	186 934	223 130	0,92%
TUNISIE SICAV	1 020	137 166	138 059	0,57%
Total		1 001 859	1 043 476	4,32%

C- Obligations et valeurs assimilés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
Obligations de sociétés				
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 241	0,83%
STB 2008/2	2 000	192 094	200 296	0,83%
Total obligations et valeurs assimilées		392 094	401 537	1,66%
Total		12 722 145	13 814 838	57,26%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE FACTORING au 05/01/2011	800 000	796 148	799 615	3,31%
TUNISIE FACTORING au 14/01/2011	500 000	496 367	499 213	2,07%
TUNISIE FACTORING au 11/02/2011	800 000	794 134	795 992	3,30%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	2 100 000	2 086 649	2 094 820	8,68%
TUNISIE LEASING au 02/03/2011	1 000 000	988 760	992 507	4,11%
Total émetteur TUNISIE LEASING	1 000 000	988 760	992 507	4,11%
Total billets de trésorerie	3 100 000	3 075 409	3 087 327	12,79%

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Bons de trésor à court terme				
BTC 52 semaines 18/01/2011	480 000	478 992	479 037	1,99%
Total bons de trésor	480 000	478 992	479 037	1,99%

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Certificat de dépôt				
AMEN BANK au 10/01/2011	500 000	499 047	499 571	2,07%
AMEN BANK au 13/01/2011	500 000	499 047	499 428	2,07%
AMEN BANK au 28/03/2011	500 000	494 076	495 368	2,05%
Total émetteur AMEN BANK	1 500 000	1 492 170	1 494 367	6,19%
BTKD au 14/03/2011	500 000	494 478	495 582	2,05%
Total émetteur BTKD	500 000	494 478	495 582	2,05%
Total certificat de dépôt	2 000 000	1 986 648	1 989 949	8,24%
Total	5 580 000	5 541 049	5 556 313	23,02%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	4 068 262	788 000
Ventes de titres à encaisser	632 114	1 024 123
Amen Bank Pasteur	81 719	30 319
Intérêt courus sur dépôt à vue	23 002	8 723
Liquidation émissions/rachats	803	-
Retenue à la source/dépôt à vue	<4 600 >	<1 745 >
Achats de titres à régler	<44 919 >	-
	<u>4 756 381</u>	<u>1 849 420</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Commission de performance à payer	286 016	307 020
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	85 418	62 641
Rémunération du dépositaire à payer	3 866	2 110
	<u>375 300</u>	<u>371 771</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
TCL à payer	4 613	-
Retenue à la source à payer	4 496	269
Honoraires du commissaire aux comptes	3 631	3 117
Redevance CMF	2 114	1 237
	<u>14 854</u>	<u>4 623</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2010</u>
Capital au 1^{er} janvier 2010	
En Nominal	14 525 855
Nombre de titre	7 685
Nombre d'actionnaires	135
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	16 175 961
Nombre de titres	8 558
Nombre d'actionnaires entrants	119
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	10 923 216
Nombre de titres	5 779
Nombre d'actionnaires sortants	28
Autres mouvements	
Frais de négociation	< 40 470 >
Différences d'estimation (+/-)	<800 298 >
Plus ou moins-value réalisée	4 384 752
Droit de sortie	106 597
Régularisations	444 878
Résultat antérieur incorporé au capital	7 (i)
Capital au 31 décembre 2010	23 874 066
Nombre de titres	10 464
Nombre d'actionnaires	226

(i) L'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2010 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 4 855 DT correspond aux intérêts sur les obligations pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010.

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010</u> <u>au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2009</u>
Intérêts sur billet	31 063	54 998	1 631	54 621
Intérêts sur dépôt à vue	18 410	47 803	6 981	19 679
Intérêts sur certificat	12 003	24 892	889	4 247
Autres revenus	305	1 179	185	1 187
Intérêts sur BTC	45	680	954	3 204
	61 826	129 552	10 640	82 938

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010</u> <u>au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2009</u>
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	85 418	309 691	49 845	159 608
Rémunération du dépositaire	3 866	13 368	2 109	6 987
Commission de performance	<244 789>	286 016	93 033	307 020
	<155 505>	609 075	144 987	473 615

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010</u> <u>au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2009</u>
TCL	17 834	32 531	-	-
Redevance CMF	6 561	22 666	3 576	11 843
Honoraires du commissaire aux comptes	2 538	10 017	2 511	9 496
Autres frais	55	250	91	301
	26 988	65 464	6 178	21 640